PAIE

Paie des gardiens et employés d'immeubles : classer, valoriser et contrôler

La paie des gardiens concierges et employés d'immeubles obéit à des règles peu répandues. Le logement de fonction la distinction entre salariés logés et non logés et le décompte par unités de valeur déroutent les gestionnaires venus d'autres secteurs. Les syndics traitent souvent ces dossiers en petit nombre ce qui limite la maîtrise des règles. Un module court proposé en présentiel ou à distance dédié à cette population. Vous positionnez les salariés dans la classification conventionnelle. Vous valorisez le logement et les prestations accessoires sur le bulletin. Vous traitez le décompte du travail des personnels logés et les particularités des fins de contrat dans ce secteur.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
2 jours — 14 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 850 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Gestionnaires de paie de cabinets de syndic responsables administratifs de copropriétés et collaborateurs comptables traitant des salariés d'immeubles.

PRÉREQUIS
Connaître la structure d'un bulletin de paie et le calcul des cotisations

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Positionner un salarié d'immeuble dans la classification conventionnelle applicable
- Distinguer le traitement en paie des salariés logés et des salariés non logés
- Valoriser le logement de fonction et les prestations accessoires sur le bulletin
- Décompter le travail effectué et établir la rémunération correspondante
- Traiter les fins de contrat et la libération du logement de fonction

03 Programme détaillé

M1 Statuts et classification

- Situer chaque salarié dans la grille
- Catégories de personnels d'immeubles
- Éléments de classification conventionnelle
- Distinction entre salariés logés et non logés
- Mentions attendues sur le contrat de travail
- Atelier : Classement de trois salariés d'une copropriété dans la grille conventionnelle.

M2 Logement de fonction et rémunération

- Valoriser ce qui n'est pas versé en espèces
- Valorisation du logement de fonction
- Prestations accessoires fournies au salarié
- Décompte du travail et rémunération associée
- Construction du bulletin d'un gardien logé
- Cas pratique : Établissement du bulletin mensuel d'un gardien logé disposant de prestations accessoires.

M3 Absences et fin de contrat

- Sécuriser les événements du contrat
- Traitement des congés et des remplacements
- Absences pour maladie et maintien de salaire
- Rupture du contrat et documents de sortie
- Libération du logement et régularisations
- Mise en situation : Traitement du départ d'un gardien logé et des régularisations à porter au solde.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 850 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr